

Fin de partie et de législature

Le brouillard politique est devenu épais. Dense au point que se perd le sens de l'orientation, au point que des objets, ordinaires quand ils sont identifiés par temps clair, prennent des proportions fantastiques et fantomatiques.

Non seulement le Parlement siège en pleine période électorale, mais il traite les objets les plus sensibles: AVS, LPP, LAMal, assurance maternité. Chacun de ces dossiers a une charge émotionnelle forte. De surcroît les commissions parlementaires ne se sont pas contentées d'amender les propositions gouvernementales. Elles ont tenté d'imposer leurs propres solutions, sans concordance entre les deux Chambres. D'où des navettes de l'une à l'autre et la perte de toute lisibilité. Deux objets extérieurs aux problèmes sociaux ont ajouté à la confusion leurs contradictions; d'une part un allègement fiscal d'envergure - à qui profite-t-il ? - et d'autre part un programme extraordinaire d'économies - qui en fait les frais? Enfin Pascal Couchepin, en agitant l'idée prospective d'une retraite à soixante-sept ans, alors qu'aucune actualité et aucune nécessité ne justifiaient que s'ouvre aujourd'hui ce débat, a pris plaisir, en grand «embrouillamineur», à augmenter encore la confusion déjà générale. Mais ce brouillard ne doit pas cacher quelques choix droitiers du Parlement sortant.

D'abord, le refus de tenir la parole gouvernementale donnée. L'économie obtenue par l'égalisation des retraites entre hommes et femmes aurait dû permettre d'introduire, pour huit cents millions

ramenés à quatre cents par le Conseil fédéral, un début de retraite flexible, facilitée pour les revenus les plus modestes. Il n'en restera rien (ou peut-être qu'un leurre transitoire).

Ensuite, des promesses abusives. Quand il s'agissait de combattre l'initiative du Parti socialiste sur la santé, qui prévoyait d'exonérer de cotisations les enfants, il fut rappelé que le Parlement introduirait des mesures approchantes pour le deuxième et le troisième enfant. Aujourd'hui la droite les refuse au nom du rejet de la politique de l'arrosoir. En profiteraient aussi, dit-elle, des familles qui ont des ressources suffisantes. Mais ces mêmes parlementaires trouvent justifiés des allègements fiscaux qui profitent d'abord aux familles qui disposent de ces ressources suffisantes et même plus!

Enfin la majorité en est au stade où elle intériorise les arguments de la droite extrême avant même qu'ils aient été agités. Pas de congé-maternité pour les mères adoptives, congé modeste de quatre semaines pour une dépense tout aussi modeste de deux millions! Pourquoi? Parce que la droite dure pourrait en faire un argument de sa campagne référendaire.

Le brouillard camoufle donc ces manœuvres et ces décisions, elles bien orientées, mais il nourrit aussi des réactions plus profondes, plus irrationnelles («on se fait avoir de toute façon»), moins traduisibles en projets ou contre-projets politiques. Les extrêmes ne peuvent qu'en profiter. Le Parlement sortant en porte, pour une grande part, la responsabilité. **AG**

Sommaire

Référendum des cantons : Un autre langage politique (p. 2)

Disparités fiscales : Le vice et la vertu (p. 3)

Presse alémanique : «Fast press» et revues durables (p. 4)

Palais fédéral : Du cinéma... bien documenté (p. 5)

Forum : Le shopping est l'avenir de la ville (p. 6)

Egalité : Une seule langue pour le partage des tâches (p. 7)

Un autre langage politique

Le paquet fiscal sera soumis au vote du peuple. Le référendum lancé par les cantons marque une rupture salutaire dans les clivages idéologiques qui traversent le pays.

Le référendum contre le paquet fiscal a donc, même si ce fut laborieusement, abouti. D'une part dans l'indifférence de nombreux fédéralistes, pourtant patentés comme tels, et d'autre part malgré la résistance organisée des partisans de ces mesures fiscales qui ont même rédigé des annonces dans la grande presse, comme si la discussion allait dépendre du peuple.

Ce combat méritait d'être mené, parce que le Parlement s'est doté d'un pouvoir abusif

en traitant à sa guise, sans consultation, la loi sur l'harmonisation fiscale, comme si les impôts cantonaux dépendaient de Berne. Quel que soit le résultat du référendum, le coup de semonce aura été compris.

Mais surtout, l'intrusion de ce nouvel acteur dans le débat a cassé l'argumentation traditionnelle des partis politiques. Wilhelm Schyder, responsable PDC des finances du canton du Valais, faisait remarquer à la radio romande que le revenu moyen des familles valaisannes était en dessous du chiffre qui permet

des allègements significatifs. A ses yeux, l'usage du terme «famille» trompait sur la réalité de la marchandise fiscale. Il parlait comme aurait pu parler un socialiste. Non qu'il le fût devenu, mais parce que sa démarche renvoyait à une réalité masquée par les idéologues de droite. De même, cette légèreté qui consiste à réduire les recettes sans s'occuper des conséquences, si ce n'est sous la forme abstraite qu'il faudra bien réduire les dépenses, a été prise en défaut: la baisse des recettes avait des conséquences immédiates et vi-

sibles. L'opération ne pouvait plus être découplée en deux temps. Elle produisait dans le même temps ses effets. Qu'à Neuchâtel et Genève la majorité de droite n'ait pas voulu sortir de ses habitudes ordinaires et de son confort politique confirme cette rupture idéologique qu'exigeait l'exercice du référendum des cantons.

Même si le peuple devait en 2004 confirmer le paquet fiscal, il n'y aura pas désaveu du référendum des cantons qui, pour une première, a révélé toute son originalité propre. *ag*

Politique familiale

Une loi à l'écoute de la société

La famille contemporaine met à mal le couple marié avec enfants. La nouvelle loi tessinoise reconnaît les nouvelles formes de parentés et se charge d'en favoriser l'épanouissement économique et social.

Le Tessin roule pour la famille dans toutes ses variétés. Le Grand Conseil vient d'adopter à l'unanimité une loi avant-gardiste en Suisse.

Le monde des Trente Glorieuses est arrivé au terminus. La croissance démographique tire la langue. On ne fait plus assez d'enfants, devenus trop souvent source de pauvreté. Les familles monoparentales, des femmes seules en majorité, monopolisent les statistiques et l'assistance sociale. Les couples - mariés ou en concubinage, hétérosexuels ou homosexuels - s'écartent des modèles traditionnels. Les femmes travaillent davantage, entre épanouissement personnel et nécessité financière. La misère prend d'autres visages; on peut toucher un salaire et ne pas gagner sa vie - ce sont les «working poor» (6% de la population active en Suisse et davantage au sud des Alpes).

La famille fait campagne électorale. De droite à gauche et vice-versa, tous les partis s'en soucient. Mais en raison des finances fédérales toujours aux abois et d'une certaine résistance idéologique, les mesures concrètes font encore défaut ou restent lacunaires, à l'image de la dernière mouture d'assurance maternité votée par le Conseil national.

Le Tessin en revanche est prêt à investir plus de cinq millions de francs. Sans en prendre la place, l'Etat - relayé par les communes et les associations privées - va se transformer en partenaire des familles. Patrizia Pesenti, conseillère d'Etat socialiste, cheffe du Département de la santé et des affaires sociales, insiste sur le rôle régulateur des pouvoirs publics. Ils identifient les disparités de traitement et cherchent à les corriger. L'égalité des chances est en jeu. Faire des enfants ne doit pas devenir un handicap.

La Loi sur les allocations familiales, révisée en 2002 déjà, prévoit des subsides plus généreux et mieux ciblés en distinguant entre allocations de base, pour la petite enfance, et complémentaires pour les revenus insuffisants, ainsi que des aides directes destinées au placement des enfants. Maintenant, la Loi des familles complète et intègre le nouveau régime d'aides financières. Elle s'adapte au contexte social contemporain et reconnaît les formes inédites de cohabitation entre parents et enfants au-delà des liens biologiques et d'état civil. Elle vise l'autonomie et l'intégration sociale de toutes les familles en modulant son intervention en fonction des besoins. Finalement, un centre de consultation et de recherche permettra de continuer à développer une politique de la famille en prise directe avec la société. *md*

Le vice et la vertu

Une étude récente analyse les différences fiscales entre les cantons. Elle tord le cou à quelques lieux communs et trace de nouvelles perspectives de recherche entre centre et périphérie ou entre territoires privilégiés et conflictuels.

S'il fallait retenir une seule caractéristique du fédéralisme helvétique, c'est bien sûr la souveraineté fiscale des cantons qui s'imposerait, plus développée que dans les autres Etats fédéraux d'Europe. Cette compétence étendue de fixer le taux de l'impôt, et même dans une certaine mesure sa nature, conduit à des disparités importantes entre les cantons.

Dans le débat actuel sur le niveau idéal de la quote-part de l'Etat, cette concurrence est souvent louée comme un facteur positif qui doit conduire les cantons à maîtriser leur appétit financier, et donc à modérer leurs impôts, de manière à améliorer leur attractivité, aussi bien pour les contribuables aisés que pour les entreprises. En quelque sorte, la vertu fiscale, produite par la modestie de l'Etat, serait récompensée à coup sûr.

L'analyse empirique des raisons de ces disparités infirme cette approche morale. Dans un article paru dans la *Revue suisse de science politique*, Serge Gaillard, de l'Union syndicale suisse, et Daniel Oesch, de l'Université de Genève,

écartent, preuves économétriques à l'appui, les causes généralement avancées au café du commerce idéologique. Ni le volume des prestations publiques délivrées, ni l'efficacité de l'administration n'expliquent les variations de la pression fiscale entre les cantons. Même la dernière explication à la mode - l'étendue des droits populaires qui permettrait au souverain vertueux de juguler à la fois les dépenses publiques et les augmentations d'impôts - ne résiste à l'analyse de corrélation. Par contre se confirme l'hypothèse très prosaïque que l'indice des ressources cantonales, mesuré au revenu et à la fortune imposables des personnes physiques et aux bénéficiaires des sociétés, est inversement proportionnel à la charge fiscale.

Mais les auteurs nous convient à la prudence. Le nombre de cas - vingt-six cantons - est faible et reste à élucider le sens de la causalité : les cantons sont-ils riches parce qu'ils modèrent leur charge fiscale ou est-ce cette richesse qui leur permet cette modération ? Certes on peut supposer qu'une fiscalité modérée rend un canton plus attractif et accroît donc son in-

dice de ressources ; les riches deviennent plus riches et les pauvres plus pauvres. Il faudrait procéder à une analyse sur une longue durée pour confirmer cette supposition.

Si les ressources initiales restent un facteur explicatif de la pression fiscale, elles n'expliquent pas tout. Ainsi le canton d'Uri, mis sous pression par ses voisins à basse fiscalité, Schwyz et Nidwald, a procédé à une baisse d'impôts au début des années nonante. Néanmoins il a dû relever ses taux d'imposition à la fin de la décennie car ses ressources n'avaient pas augmenté pour autant. La double ligne de partage qui distingue, sous l'angle économique, les centres des périphéries et, sous l'angle social, les territoires privilégiés et conflictuels, doit expliquer plus encore les disparités fiscales. *jd*

Serge Gaillard, Daniel Oesch, «Wodurch erklären sich die Unterschiede in der Steuerbelastung zwischen den Schweizer Kantonen?», *Revue suisse de science politique*, vol.8 été 2002, pp.81-100.

Fédéralisme

Les cantons : un groupe de pression ?

Comment les cantons interviennent-ils dans la politique fédérale? Les exemples sont nombreux et divers. Dans *Le Nouvelliste* et *La Liberté*, Catherine Imsand les citait parmi les groupes d'intérêts actifs en Suisse. Toujours plus de cantons ne s'estiment pas assez bien représentés par leurs parlementaires à Berne. Le Tessin dispose déjà d'un délégué chargé d'établir un lien avec l'administration fédérale, Fribourg vient d'engager un «Monsieur relations extérieures». Les Vaudois espèrent qu'un lobbyiste professionnel fera des miracles, alors que le Valais

vient de perdre son délégué aux questions financières nommé vice-directeur de l'Administration fédérale des finances.

Est-ce la bonne solution pour un canton d'utiliser les moyens des groupes d'intérêts privés pour accéder aux informations utiles et aux décideurs? Pourquoi ne pas désigner des ambassadeurs cantonaux au siège du gouvernement fédéral? En effet les cantons ne sont pas des circonscriptions administratives d'un pays «un et indivisible». L'idée d'ambassadeurs cantonaux a déjà été évoquée par Me Marcel Regamey dans *La Nation*,

en 1967. Il les voyait agir sur le plan cantonal et il citait la formule suivante: «La Confédération suisse se compose de vingt-cinq cantons (Le Jura n'était pas encore reconnu, red) qui ont rompu leurs relations diplomatiques». Un correspondant dans la capitale avait réagi. Se fondant sur son expérience, il suggérait qu'avant de désigner des ambassadeurs, il «y aurait lieu de désigner un représentant permanent à Berne qui serait à la fois chargé de maintenir des contacts avec l'administration et d'informer de tout ce qui se passe dans la Berne fédé-

rale». En bref, un ambassadeur pourrait rendre de multiples services grâce à ses contacts permanents. D'autres ont aussi pensé à cette représentation permanente: en Suisse orientale lors d'une révision constitutionnelle, à Bâle où un jeune libéral candidat au Conseil national l'envisage. Le fédéralisme ne consiste pas à s'opposer à la centralisation mais à s'adapter de façon réaliste à des situations nouvelles. Le référendum en cours contre le paquet fiscal peut amener à repenser le fédéralisme dans un petit pays qui rêve toujours d'être un modèle. *cfp*

«Fast press» et revues durables

Miracle: tandis que les grands journaux perdent des pages entières d'annonces et réduisent leur partie rédactionnelle, le nombre de lecteurs augmente dans toute la presse alémanique.

Selon la dernière étude des «Recherches et études des médias publicitaires», la quasi totalité des quotidiens, hebdomadaires et magazines alémaniques a vu son lectorat augmenter entre avril 2002 et mars 2003; certains d'entre eux ont même progressé par rapport à l'année 2000, avant le 11 septembre et le *grounding* de Swissair, avant le SARS et le reste.

Tout le monde peut observer le succès manifeste du quotidien des pendulaires *20 Minuten* (cf. portrait à la page 5), dont le temps de lecture correspond à celui du déplacement pour aller au travail. Il a étouffé son concurrent *Metro* et s'impose désormais avec 720000 lecteurs dans les agglomérations de Bâle, Berne et surtout à Zurich. L'on sait par ailleurs que la *Weltwoche* a fortement augmenté son audience, depuis qu'elle a réduit son format et adopté une ligne rédactionnelle clairement anti-Etat et attentive aux préoccupations plus individuelles que civiques de ses lecteurs.



Antidote très indirect, la *Wochenzeitung*, hebdomadaire progressiste, parvient de son côté à passer le cap des cent mille lecteurs (+ 27% par rapport à l'an dernier), auxquels elle offre depuis la semaine dernière un journal relooké, allégé, d'une présentation presque attractive.

Au total, seuls le *Bund* et le *Tages-Anzeiger* n'ont de loin pas retrouvé leurs chiffres de 2000, le second perdant 10% de ses lecteurs depuis lors. Et les difficultés continueront pour le groupe Tamedia, qui contrôle notamment la *Sonntagszeitung*, en légère pro-

gression contrairement au *SonntagsBlick*, et le *Tages-Anzeiger*, le quotidien le plus lu dans le grand Zurich, avec 559000 lecteurs et un taux de pénétration de 35.2%, loin devant la *NZZ* et le *Blick* des jours ouvrables (tous deux avec un peu plus de 14%). Nonobstant sa position déjà dominante sur le marché zurichois de la presse quotidienne et grâce à la faible diffusion du *Tages-Anzeiger* hors de la région métropolitaine, le groupe Tamedia vient de recevoir l'autorisation de prendre, par l'intermédiaire de son propre journal gratuit (*Express*, paraissant cinq fois par semaine), une participation de 85% au capital de *20 Minuten*, qui touche déjà près du quart des lecteurs zurichois. Comme saisie par un sursaut de conscience, la Commission de la concurrence (Comco) a en revanche suspendu sa décision concernant la reprise des 15% restants de *20 Minuten* par la *Berner Zeitung*, pour prévenir tout risque de position dominante sur le marché bernois. Moralité: ce qui est sujet à caution dans la capitale des bords de l'Aar ne fait pas problème dans la métropole de la Limmat.

du ou l'humour salvateur

Fleuron culturel du groupe Tamedia depuis 1988, tiré à 25000 exemplaires, le mensuel *du*, revue culturelle et thématique, originale et de qualité, chroniquement déficitaire, a été inscrit sur la liste des transferts au printemps dernier. Parmi les dix-huit offres de rachat, c'est l'éditeur thurgovien Fritz Niggli, déjà porteur d'une revue d'architecture (*Archithese*), qui a décroché le titre prestigieux, du fond de ce que les Zurichois appellent élégamment la province - comme si l'éditeur de Sulgen n'avait pas su habilement composer un catalogue tout à fait respectable.

Le plus déçu par ce départ, fixé au 1^{er} janvier prochain, est évidemment Köbi Ganzenbein, lui-même rédacteur d'une autre revue de prestige, *Hochparterre*, spécialisée dans l'architecture et le design. Son offre n'a pas été retenue, sous le prétexte sans doute que le mariage de deux titres en difficulté ne

leur donne pas davantage de chances de survie que la fusion de deux entreprises dans la même situation délicate.

Malgré les graves problèmes qu'elles rencontrent toutes à des degrés divers, les revues culturelles germanophones font des projets



et rêvent de-bout: *Lettre International* n'en finit pas de mourir, *Literaturen* se maintient tout juste, *Mare*, intéressante création de ces dernières années, peine à s'imposer. Quant aux *Schweizer Monatshefte*, ils se perpétuent avec dignité mais sans quitter la zone de précarité.

Or voilà que, dans un sursaut qui sent l'exorcisme, *du* a trouvé la force de préparer une belle surprise, sa 739^e livraison, un très alerte numéro spécial qui se présente sous la forme d'un dictionnaire, expliquant de A à Z les 302 mots et notions «que nos contemporains doivent connaître». Beaucoup de clins d'œil dans ces définitions dues à 143 auteurs différents, dont nombre de belles et bonnes plumes. Le ton est d'ailleurs donné, comme il convient, dès l'éditorial, où le rédacteur en chef, Christian Seiler, se réfère en souriant à l'Encyclopédie des Lumières, qui avait elle aussi l'ambition de rassembler le savoir de l'honnête homme de son temps.

Là où d'autres acteurs culturels feraient dans le pathétique, *du*, superbement, ose une certaine légèreté. Belle leçon, attribuée à Winston Churchill: quand le danger devient sérieux, il faut le prendre au sérieux certes, mais pas trop, en gardant la distance salvatrice de l'humour. *yj*

Du cinéma... bien documenté

Le génie helvétique, qui reconstitue l'élaboration d'une loi sous la coupole fédérale, est une talentueuse vulgarisation de la politique suisse. Mais la réalité est plus complexe. Le film est déjà dépassé par l'actualité.

Ne boudons pas notre plaisir. Le Lausannois Jean-Stéphane Bron parvient pendant plus d'une heure à nous captiver sur une cruelle incertitude : le Conseil national va-t-il imposer un moratoire sur l'utilisation des OGM (organisme génétiquement modifié) dans l'agriculture ? Sa durée sera-t-elle de cinq ou dix ans ? Du bon cinéma assurément. Le réalisateur consciencieux est bien documenté. Il suit pas à pas les travaux de la commission, puis du plénum, qui introduisent dans la loi sur la protection de l'environnement de nouvelles dispositions sur le génie génétique. Au-delà de la procédure législative, le film met clairement en évidence les rapports de force qui caractérisent les controverses politiques. Il prend aussi le parti d'humaniser la politique en mettant en évidence l'influence déterminante des relations interpersonnelles au sein du Parlement.

L'utilisation des OGM dans l'agriculture

et dans l'alimentation provoque une quasi guerre de religion en Suisse et en Europe. Le film focalise et résume cette controverse sur la seule question du moratoire. Il n'évalue pas l'influence des lobbies sous la coupole fédérale. Dans le cas des OGM, les lobbies étaient à l'intérieur même de la commission. Le radical bâlois Johannes Randegger, principal adversaire du moratoire, était un cadre de Novartis récemment reconverti en consultant indépendant. Les Verts sont menés par Maya Graf qui exploite une ferme selon les principes de l'agriculture biologique. La commission était partagée à parts égales entre la gauche flanquée du PDC, représenté par le Vaudois Jacques Neiryneck, et la droite économique. Situation idéale pour théâtraliser le rôle central d'un paysan lucernois, Josef Kunz, tiraillé entre sa fidélité partisane à l'UDC et sa méfiance face aux OGM. Limiter le débat au seul moratoire est d'évidence une rude simplification. Mais ce n'est pas faux.

La politique, pour être comprise, doit souvent se résumer à des slogans.

L'exercice, si talentueux soit-il, a ses limites. Le film montre la victoire des partisans du moratoire en commission et leur défaite au plénum. Mais la politique suisse est un perpétuel recommencement. Quelques semaines après la mise sous toit définitive de la loi sur la protection de l'environnement, le même Conseil national - pendant la session spéciale de mai dernier - réintroduisait le moratoire sur les OGM dans la loi sur l'agriculture. De quoi déboussolez les spectateurs du *Génie helvétique*. Il faudrait un nouveau film pour expliquer pourquoi la Chambre du peuple a si rapidement changé d'avis. Autre nouveauté, le 18 septembre dernier, c'était le dépôt d'une initiative populaire pour imposer un moratoire... sur les OGM dans l'agriculture ! Un troisième film devrait alors tenter d'illustrer l'influence de la démocratie semi-directe sur les décisions politiques. *at*

20 Minuten

Le gratuit qui se vend

Pour se procurer *20 Minuten* il faut se lever tôt. Les présentoirs installés dans les gares CFF et les arrêts des transports publics se vident rapidement et il est impossible de mettre la main sur un exemplaire après le passage des nombreux pendulaires. A moins d'en trouver un, abandonné sur un siège.

Lancé en l'an 2000, le journal compte aujourd'hui 720 000 lecteurs dans les cantons de Bâle, Berne et Zurich, presque autant que le *Blick*. Gratuit, il se

distingue des classiques journaliers d'annonces, comme le *GHI (Genève home informations)* ou *Lausanne-Cité*, par son contenu comme par son mode de distribution. Financé essentiellement par la publicité qui occupe près de la moitié des 48 pages, la place accordée aux annonces privées est mince. Malgré des titres de rubriques décontractés et en anglais (news, business, chillout, etc.), *20 Minuten* se présente comme un quotidien d'information classique, commençant par les

nouvelles internationales pour finir par la culture. Avec des articles brefs, s'en tenant à un contenu le plus strictement informatif, le journal au format tabloïd réussit, en 24 pages de texte, à offrir un panorama complet de l'actualité relayée dans les quotidiens payants.

Si la plupart des articles d'actualité politique ou économique sont achetés à des agences de presse, une petite équipe rédactionnelle s'occupe des rubriques régionales qui diffèrent selon le lieu de distribution. Il existe

trois éditions du quotidien, une zurichoise, une bernoise et une bâloise. Cet ancrage local est une des forces de *20 Minuten* qui fait une large place aux animations et à la vie nocturne des trois agglomérations.

Il touche principalement un lectorat jeune et mobile sur son chemin d'école ou de travail. Ce qui fait sans doute déjà rêver Tamedia et la *Berner Zeitung*, qui s'appêtent à racheter *20 Minuten* (cf. page 4), de faire des lecteurs du «gratuit» leurs abonnés de demain. *cf*

Le shopping est l'avenir de la ville

Une nouvelle génération de centres commerciaux, nés aux Etats-Unis, envahit les banlieues suisses. On peut désormais acheter, s'amuser, flâner loin des villes, en toute sécurité.

Lucien Barras, Claude Zurcher
Abstract

Décrits par leurs promoteurs comme de véritables lieux de «plaisir et de vie», les «malls», ces grands centres commerciaux d'inspiration américaine, font leur apparition en Suisse. Il y a une année s'ouvrait le complexe de La Praille, à Genève. Dans un futur proche ce sera Gottéron-village, près de Fribourg, *Westside*, à l'ouest de Berne, ou encore *Sihlcity*, à Zurich. De son expansion par la grande distribution, qui a marqué l'économie d'après-guerre, la consommation passe désormais à une nouvelle mise en scène dans un monde artificiel favorable au plaisir. L'achat, le loisir et le temps perdu sont ainsi sanctifiés dans un environnement architectural soigné où se regroupent grand distributeur, boutiques de marque, restaurants, garderie d'enfants, salles de sport, de jeux, de cinéma, galerie d'art, etc...

Consommer, socialiser

A l'écart des centres urbains avec lesquels ils n'entretiennent aucun lien, ces «malls» parviennent néanmoins à créer des espaces de socialisation. Dérivés du modèle de la rue villageoise, ils reproduisent un cadre sûr et tranquille, comprenez artificiel et aseptisé, fabriqué de toutes pièces. Des programmes variés y cohabitent, mêlant commerces et activités de détente, et reproduisent la mixité propre à l'espace public. Le shopping se montre ainsi capable de recréer toutes les qualités de l'urbanité, peut-être mieux que la ville elle-même. De lieu de vente, le centre commercial devient lieu de vie. Il comble certaines lacunes infrastructurelles des quartiers périphériques en y introduisant des fonctions sociales et civiques.

Autour du noyau commercial se constituent ainsi les nouveaux centres de la ville en expansion et dont toutes les aspérités sont cachées.

Abstract a été créé par Antoine Weber, graphiste, et Carlo Parmigiani, architecte. Une revue, des programmes TV et un lieu d'exposition déclinent l'art, le design et l'architecture contemporains sous toutes leurs formes. A l'occasion de la Nuits des musées, à Lausanne le 28 septembre, *Abstract* présentera le 11^e numéro de son magazine et les œuvres de l'artiste zurichois Jürg Hugentobler (rue de Genève 19).

Abonnements:
www.abstract-concept.com
fax: 021 311 40 32

Ni danger ni déviance dans l'environnement maîtrisé à outrance des «malls» car, perfidement, ces centres sont si peu des lieux de liberté, quoiqu'en pense le consommateur qui y trouve une effarante diversité de produits, de restaurants exotiques et d'occupations variées pour ses loisirs. La signalétique le guide vers les points de vente, ses mouvements sont étudiés aux heures d'affluence, ses passages aux escalators comptés, ses préférences connues. Sa carte de fidélité trahit ses goûts et ses moyens. L'air qu'il respire est conditionné dans un bâtiment

presque sans fenêtres, comme s'il fallait le placer à l'écart du monde. Le piéton y est roi et le climat invariable : la température, l'humidité, la lumière sont constantes, quelles que soient l'heure ou la saison.

Rien, dans ce sérail, n'est laissé au hasard et l'individu est abandonné à ses plaisirs tristes. Au milieu d'une telle abondance de biens, son désir est simple, répétitif, insatiable. Sa joie fausse, égoïste et fugace. A peine son plaisir s'est-il dissout dans l'ennui qu'il doit être reconduit.

Les «malls» remplacent les rues et les places qui accueillaient traditionnellement la vie publique d'une communauté. Au cours des cinquante dernières années, la croissance urbaine et le développement des transports ont engendré une nouvelle forme d'installation humaine. Construite autour du modèle de la maison individuelle, la périphérie se distingue physiquement du centre historique. Elle représente en quelque sorte l'antithèse de la ville. Cet attrait de la population pour l'habitat pavillonnaire produit un véritable exode de la population du centre vers la périphérie et les commerces accompagnent naturellement ce déplacement pour s'implanter à proximité de leurs consommateurs, dans des zones facilement accessibles et de grande taille, où peuvent se juxtaposer des activités complémentaires. Parallèlement, la ville contemporaine est en crise. Les centres urbains souffrent de congestion, l'espace public étouffe sous le trafic automobile et les incivilités gangrènent la société. Pour faire face à ces problèmes croissants, certains voient dans le développement des activités commerciales un antidote efficace aux nuisances urbaines. Si le commerce est parvenu à faire naître un embryon d'urbanité dans des quartiers jusqu'alors imperméables à cette notion, pourquoi ne pas appliquer la même recette en milieu urbain?

La ville au prix du shopping

Des urbanistes s'inspirent aujourd'hui des exemples de «malls» américains pour revitaliser les centres urbains. La réussite d'un espace public devient indissociable de la création de surfaces commerciales. En d'autres termes, il n'est plus possible d'envisager la ville sans le shopping. Avec l'avènement du «department store», le lien entre urbanité et commerce s'est renversé: si autrefois le shopping avait besoin de la ville pour survivre, aujourd'hui c'est la ville qui a besoin du shopping pour exister. Cette affirmation peut sonner comme un constat d'échec, ou au contraire préfigurer un changement d'attitude face aux nouvelles conditions de l'urbanité. L'architecte hollandais Rem Koolhaas a-t-il tort lorsqu'il écrit que «le shopping reste sans conteste la dernière forme d'activité publique»? ■

Une seule langue pour le partage des tâches

Le Bureau fédéral de l'égalité sait-il faire passer son message en Suisse romande? On peut en douter sérieusement. L'ONU possède un comité pour l'élimination de la discrimination et a examiné un rapport présenté par la Suisse. C'est donc dans ce document, quelque peu austère, que nous avons appris qu'une campagne baptisée «fair-play-at-home» a été lancée voici une année dans notre pays pour promouvoir une répartition équitable des tâches ménagères. Il existe également un pendant, «fair-play-at-work» pour une politique du personnel favorable à la famille dans les entreprises.

Les sites Internet correspondant sont d'une qualité remarquable et les informations transmises extrêmement intéressantes. Dans le site consacré à la maison, un questionnaire fort bien conçu permet à chaque partenaire d'un couple de faire le bilan des heures consacrées

aux tâches ménagères et d'élaborer un plan pour le futur.

Un entretien avec Norbert Thom, professeur de gestion d'entreprise à l'Université de Berne est au cœur des pages consacrées au travail. A ses yeux, le *work-life-balance* prend de plus en plus d'importance et la flexibilisation du temps de travail est l'outil qui permet le mieux de concilier vie privée et activité professionnelle. Une constatation intéressante: le travail à temps partiel est en fait très répandu... à la tête des sociétés. Un homme qui est à la fois chef d'entreprise, conseiller national et colonel dans l'armée exerce en réalité trois charges à temps partiel, mais naturellement il n'utilisera pas ce mot pour définir ses activités.

Il n'est pas besoin d'aller plus loin pour expliquer l'écho limité en Suisse romande des excellentes initiatives du Bureau fédéral de l'égalité. Les agences *Contexta* de Berne et *Pink*

Zebra de Bâle ont fait un excellent travail... dans le contexte culturel alémanique où l'usage de l'anglais est hélas beaucoup plus commun que de ce côté-ci de la Sarine. Baptiser ces opérations «fair-play-at-home» ou «at-work» est tout à fait rébarbatif. Le mot «partage» en français aurait été parfaitement adapté. Avouons notre ignorance de ce que peut être le *work-life-balance*, l'équilibre des tâches, probablement, et ajoutons que faire le panégyrique de la flexibilité en parlant sans cesse de *job sharing* est le meilleur moyen de faire fuir, à tort d'ailleurs, les Romands. Dommage, car ce travail du Bureau fédéral de l'égalité mérite vraiment d'être connu. Espérons une approche plus fine des sensibilités romandes lors de la prochaine opération. *jjg*

www.fairplay-at-work.ch/

Internet

Le blog, nouvelle frontière du débat

«Au commencement était le Verbe». C'était aussi vrai sur le Web, développement de l'Internet (alors limité à l'échange de messages) qui a permis de naviguer de page en page par l'intermédiaire de l'hypertexte, ces liens sur lesquels on clique. Mais bien vite c'est devenu un festival de couleurs, d'images et de sons.

La dernière rage sur l'Internet marque un retour aux sources: du texte avec des liens. C'est organisé comme un journal intime, par entrées chronologiques, sauf que cela n'a rien d'intime (ou alors très exhibitionniste) puisque c'est destiné aux internautes. On les appelle des blogs, contraction de *web log*; en français on pourrait proposer blog-notes.

Ce qui a permis leur essor, c'est la mise à disposition d'outils simples à utiliser, gratuits, comme l'hébergement de ces sites d'un genre particulier: le plus répandu est *Blogger*, de *Blogspot* (qui vient d'être racheté par *Google*). En cinq minutes, vous vous inscrivez, faites votre choix parmi différents modèles pour la mise en page, et c'est parti: vous écrivez votre journal depuis n'importe quel ordinateur connecté à l'Internet. Il y en a désormais des millions, et pas toujours où l'on croit: l'un des plus célèbres est le blog de Salam Pax, commencé à Bagdad encore sous la dictature de Saddam Hussein, source irremplaçable d'informations vécues avant, pendant et après la guerre; aujourd'hui les blogs des étudiants iraniens

en révolte pour la démocratie valent aussi la lecture.

Certes, on conçoit peut-être difficilement un blog démocrate-chrétien suisse: par essence, c'est un instrument d'agitateur, de minoritaire. On trouvera donc plutôt des blogs altermondialistes, libertaires (anarcho-capitalistes) ou de la gauche favorable à l'intervention en Irak que des points de vue politiquement corrects.

Il y a bien sûr de tout sur les blogs, également du médiocre et de l'inintéressant. Mais la «blogosphère» représente un phénomène passionnant par son immédiateté et son interactivité, particulièrement dans son application à l'actualité et aux médias. A l'heure où l'information fonctionne en boucle - radios, télé et jour-

naux répétant la même chose - ce qui fait la différence, c'est la mise en relation, l'analyse critique: elle peut se trouver désormais sur un blog dans l'heure qui suit, rapidement relayée par d'autres blogs. C'est l'une des explications données à la percée de Howard Dean dans la course à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle aux Etats-Unis. Du témoignage brut au commentaire charpenté, le blog apporte un éclairage nouveau qui s'impose désormais aux journalistes comme aux politiques. *fb*

L'ABC du blog :
www.pointblog.com/abc

L'auteur contribue au blog Un swissroll :
blog-notes.blogspot.com

Un monde à refaire

Fribourg a accueilli le premier Forum social régional organisé en Suisse. Notre correspondante nous livre ses impressions. Droits des travailleurs et intégration des migrants ont été au centre des discussions consacrées à notre pays.

Le Forum social qui s'est tenu à Fribourg du 20 au 21 septembre a été une grande kermesse tranquille mais pleine d'informations troublantes. Un événement impossible à «couvrir» intégralement: 36 ateliers en deux demi-journées - le samedi après-midi ayant été réservé pour la manifestation à Berne sur les retraites - disputaient la vedette à plusieurs séances plénières, à des activités culturelles, à des stands, et autres attractions en tout genre.

Première impression: les thèmes «étrangers» sont plus courus que les thèmes suisses. Le conflit opposant Nestlé et les syndicats en Colombie, le secret bancaire ou encore Cuba drainent beaucoup plus de monde que les étrangers en Suisse ou la précarité et l'exclusion.

Deuxième impression: les femmes sont largement en majorité dans le public, alors que neuf orateurs sur dix sont des hommes. C'est probablement dû au fait que la plupart des associations représentées sont animées par des bénévoles, des femmes dans la plus part des cas. La remarque n'est pas gratuite, elle est là pour montrer la difficulté qu'ont les laissés-pour-compte et les altermondialistes à se faire écouter.

Troisième impression: les participants présents n'étaient pas des agitateurs en mal de scandale mais des professionnels et des spécialistes de leur domaine. Le niveau des discussions a donc été très élevé, même si dans la plupart des cas il n'a pas débouché sur des résolutions concrètes. Cependant, pour les sujets de politique intérieure, dans un pays décentralisé comme la Suisse, il est toujours utile de rencontrer ses homologues d'autres cantons.

Précarité et exclusion en Suisse

Deux thèmes ont retenu mon attention: celui de la précarité et de l'exclusion et celui de la politique d'intégration.

Il est de notoriété publique que le cartel syndical défend ses membres, et ceci au détriment des travailleurs qui ne sont pas au bénéfice d'une convention collective ou de contrats de longue durée. Des exemples ont été donnés de négociations qui ont permis d'augmenter les salaires des employés «mainstream» (les réguliers en quelque sorte) en diminuant les indemnités et les prestations versées aux femmes travaillant sur appel, aux migrants, aux temporaires, aux jeunes de plus en plus nombreux à occuper un poste à plein temps pour un salaire de stagiaire. Ces travailleurs n'ont souvent personne pour les aider à obtenir des vacances, un congé maternité, le deuxième pilier ou une rente invalidité.

Selon l'IGA - *Interprofessionelle Gewerkschaft der ArbeiterInnen*, la branche suisse alémanique du Syndicat interprofessionnel des travailleuses et travailleurs (SIT) - un travailleur sur dix a un travail précaire. La spirale du chômage et des jobs précaires mène très vite au désespoir, à la culpabilisation, à la perte de confiance en soi et à la dépression. Et l'UDC aimerait que l'assurance-maladie cesse de rembourser les prestations des psychothérapeutes.

En outre, le fossé entre «outsiders» (les précaires) et «insiders» (les travailleurs conventionnés jouissant de bonnes conditions d'engagement)

est dynamique: le patronat invente tout le temps de nouvelles formes d'exploitation des travailleurs. La lutte doit donc s'adapter et se déplacer constamment.

Politique d'intégration: réalité ou alibi?

La politique du Conseil fédéral en matière de migration se cache les yeux et aveugle les citoyens. Elle fait l'impasse sur les déplacements de population qui affectent la planète et sur leurs causes qui sont d'ailleurs bien connues, la pauvreté notamment. Mais cet aspect du problème n'a été traité par aucun des quatre groupes de travail sur les migrations. En outre, comme ce sont les individus les plus dynamiques qui viennent en Suisse, on imagine la perte qu'ils représentent pour leur pays d'origine!

Mais qu'est-ce que l'intégration? l'assimilation? ou la tribalisation? Au rythme où augmente le nombre des étrangers et où il va continuer à augmenter, le Conseil fédéral ferait bien de proposer une loi sur l'intégration. Quelques cantons se sont dotés d'un «Leitbild» (lignes de conduite) en se partageant les douze millions que la Confédération consacre à des activités d'intégration. La Suisse devrait trouver un modèle à mi-chemin entre l'assimilation à la française ou la ghettoïsation à l'anglaise. Le Forum des associations de migrants a esquissé une politique basée sur trois piliers: l'intégration professionnelle, l'éducation des jeunes et les lieux de vie, sans parler des naturalisations facilitées, des droits civiques et de la lutte contre la discrimination (spécialement celle des salaires qui dégrade le marché du travail et augmente la xénophobie). Il faudrait reconnaître les diplômes étrangers comme le font nos pays voisins; il faudrait accorder un soutien particulier aux enfants de migrants pour leur donner les mêmes chances qu'aux Suisses d'origine; il faudrait réserver des appartements bon marché dans les beaux immeubles pour mélanger les couches sociales; il faudrait, etc.

En même temps, en coulisse, on apprend que la révision de la loi sur les étrangers prévoit de pénaliser les mariages blancs. Ni les malades mentaux, ni les criminels condamnés à la prison à vie, ne sont privés de droits aussi fondamentaux que le mariage! Affolant!

Lala Gagnebin

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
François Brutsch (fb)
Jean-Daniel Delley (jd)
Carole Faes (cf)
Lala Gagnebin
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Albert Tille (at)

Forum: Abstract

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Presses Centrales Lausanne SA

Abonnement annuel:
100 francs
Etudiants, apprentis: 60 francs
@abonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail:
domaine.public@span.ch

www.domainepublic.ch